



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 31 MAI 2022 AVEC LE MINISTRE DE L INTERIEUR

Le ministre a reçu pendant une heure toutes les organisations syndicales, dont Peter GURRUCHAGA et Sébastien DELAVOUX pour la CGT.

Lors du tour de parole la CGT a pointé les rapports manquants portés par la loi 2021-1520 dite « MATRAS » et les limites de certaines des mesures qui sont portées par cette loi (12 gestes, carences, plans communaux de sauvegarde, ...).

Quel devenir pour le rapport sur la filière sapeur-pompier professionnel du CSFPT* ?
Ne devrait-on pas faire le bilan des concours de caporal 2021 comme préconisé par le CSFPT* ?
Une bonne manière d'interroger l'attractivité de la profession, et des SDIS en général. Le 1^{er} mai : des applications différentes des préconisations faites par la DGSCGC.

La crise de l'hôpital a des conséquences réelles sur les services d'incendie et de secours, les fermetures de services, les restrictions horaires d'ouverture, induisent de plus grands temps d'attente, des transports plus longs, un déploiement (à la charge des SDIS) des infirmiers essentiellement volontaires pour pallier les manques de moyens des services de médecine d'urgence.

La Sécurité civile a le pantalon sur les chevilles, même le secours courant se retrouve bien souvent difficile à assurer, avec de nombreux secteurs sans engins de secours armables.

A l'issue du tour de parole de chacun, le ministre a fait une synthèse : « **crise de vocation** », « **les SPV, les employeurs y voient sans doute une main d'œuvre moins chère** », « **j'ai bien conscience que la Sécurité Civile ne pourra pas continuer comme ça des années** ».

Le ministre propose :

- **une bi-latérale avec chaque organisation syndicale après les élections législatives**
- **une grande concertation de 6 à 7 mois sur la Sécurité Civile pour débattre de son fonctionnement global pour faire évoluer le modèle.**

Il nous a été précisé :

L'organisation d'une réunion avec les employeurs, d'une réunion sur le bornage de l'activité de SPV (remontée des groupes de travail des SDIS), et que le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration sur la formation des officiers de sapeurs-pompiers sera présenté au conseil d'administration de juin de l'ENSOSP.

**La Sécurité Civile c'est la vôtre,
Et c'est celle due à chaque citoyen français.
Menez votre propre réflexion !!!**

*Conseil supérieur de la Fonction Publique

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Site : WWW.CGTDSSDIS.com Mail : Bureau.national@CGTdesSDIS.com